SPV **Grandes Cultures**

DLP 14-8-97004917

**Champagne-Ardenne**

Bulletin n° 371 du 13/08/97 : 2 pages

*d'après les observations du 11/08/1997*

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Imprimerie du SRPV Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : D. PINÇONNET - CFPPAP n° 529 AD (© SPV 1989) - ISSN 0295-5776

# Betterave

## Maladies

La **cercosporiose** est fréquente, l'**oïdium**, le **ramularia** (Isle Aumont -10-, Somme Vesle et La Cheppe -51-) et la **rouille** font leur apparition.

■ ***Les conseils de notre dernier bulletin restent d'actualité.***

## Ravageurs

La situation est saine.

# Maïs

## Ravageurs

Les conditions météorologiques chaudes et humides, ainsi qu'une forte activité de la faune auxiliaire ont eu raison des derniers **pucerons**. Les **acariens** sont absents. Dans le secteur de Vitry le François, on observe parfois jusqu'à 30 % de panicules cassés par la **pyrale**.

■ ***Nos conseils : aucune intervention n'est à envisager.***

# Luzerne

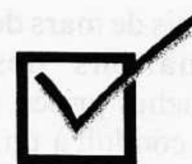
## Sitones

Les captures de sitones sont en régression.

***Captures de sitones au filet fauchoir***

| Lieu | Taille | 28/07 | 11/08 |
|---|---|---|---|
| 51-Cernon | 70cm | 83 | 2 |
| Le Fresne | 35cm | 16 | 5 |
| La Cheppe | 95cm | 164 | 2 |
| Epoyes | 45cm | 94 | 35 |
| Les Pttes Loges | 65cm | 277 | 111 |
| Vanault le C | 20 cm | | 0 |
| Le Meix T. | 15 cm | | 6 |
| Vésigneul/C | 75 cm | - | 7 |

■ ***Nos conseils : compte tenu du bon état des jeunes semis et de l'approche du stade de fin de sensibilité, le risque est faible. Maintenez cependant une surveillance régulière dans les parcelles les moins en avance jusqu'au stade 6 feuilles trifoliées.***



A propos du **tableau fongicides betterave** du bulletin précédent : ne sont indiquées que les efficacités des essais réalisés par le SPV. Dans le cas contraire, les produits homologués sont signalés par la lettre "O".

Nous serons présents à la **foire de Chalons en Champagne** du 30 août au 8 septembre. Venez nous rendre visite dans le Grand hall, allée G3, stand 337 (à coté de la porte 7).

# Limaces

## Vigilance sur colza et céréales !

Fin août, la campagne colza redémarre suivi de près par les céréales à l'automne. Il convient dès à présent de surveiller les futurs semis de colza vis à vis des limaces. Sont à redouter la **limace grise ou loche** et la **limace noire**, en particulier dans les secteurs favorables, où des populations souvent importantes sont observées. Les sols creux, motteux, frais, lourds, argileux, riche en matière organique et la présence de résidus de récolte mal enfouis, tout comme les sols calcaires, caillouteux, la proximité des bois favorisent l'activité du ravageur. La lutte anti-limace commence par de bonnes pratiques culturales : préparation correcte du sol, enfouissement des résidus végétaux. La pose de pièges dès avant les semis est nécessaire pour apprécier les niveaux de populations. Il suffit d'épandre un produit anti-limaces sous une tuile ou un sac ou un carton ondulé (50cm*50cm) en fin d'après-midi dans les zones sensibles : proximité des bois, des friches, des haies, dans les fonds, en zones humides. Le piège est à relever le lendemain matin. **Dans le cas de captures significatives, un premier traitement est à faire 4 à 5 jours avant le semis et à renouveler le jour du semis.** Les produits anti-limaces ont tous une efficacité voisine. Ils sont à base de mercaptodiméthur (exemple: MESUROL RF antilimace), de bensultap (MALICE), de métaldéhyde (nombreuses spécialités) ou de thiodicarbe (SKIPPER, SLOGGY).





**Surveillez les maladies de la betterave.**

**Au semis, ne vous laissez pas surprendre par les limaces .**

DRAF - Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, esplanade Roland Garros - BP 234 - 51686 REIMS CEDEX 2
Tél. 03 26 77 36 40 - Fax 03 26 77 36 74

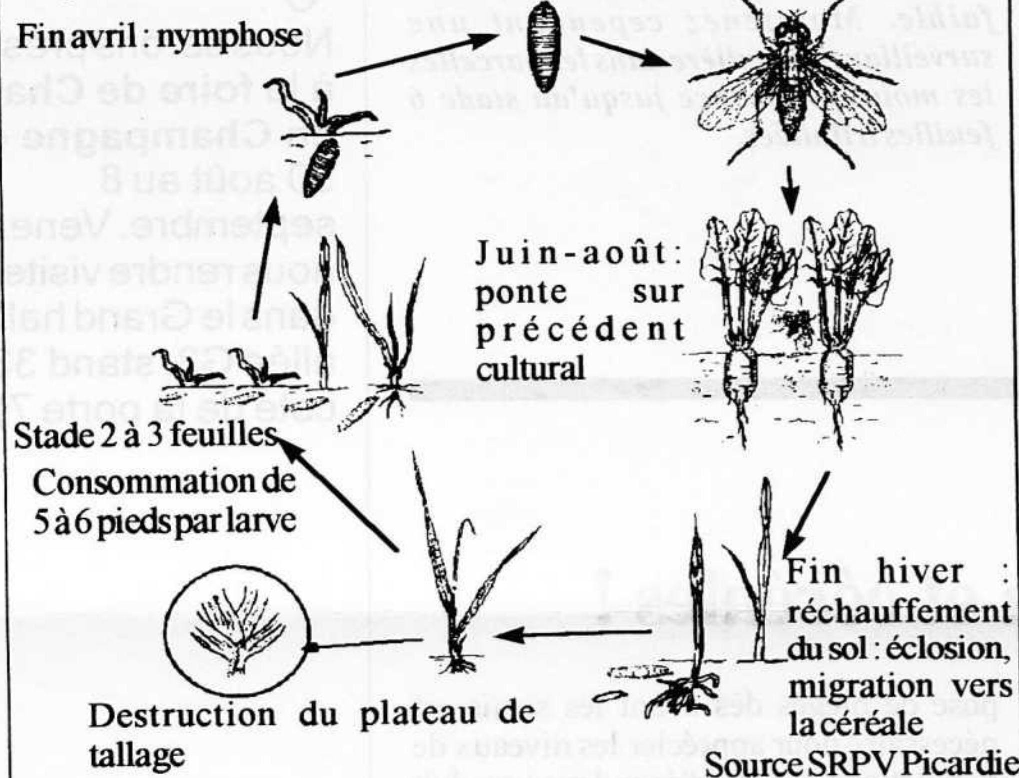
## Mouche grise

# Traiter les semences ?

*En régression ces dernières années, la mouche grise a refait surface en mars dernier. Quel risque pour la prochaine campagne ? Faut-il traiter les semences ? Le SRPV vient de réaliser une série d'analyses pour répondre à ces questions.*

Au mois de mars dernier, nous vous signalions des attaques de mouches grises, qui dans le pire des cas ont conduit à un retournement de la culture. Le blé tendre d'hiver avec un précédent betterave, soit actuellement 15% des surfaces cultivées, est le plus exposé aux attaques. Les niveaux de nuisibilité sont très variables dans le temps et dans l'espace. Ils dépendent d'une succession de facteurs agronomiques et climatiques (voir tableau : facteurs favorables à la mouche grise) qui agissent sur le cycle de développement du ravageur.

### Cycle de la mouche grise




Source SRPV Picardie

Prévoir les années à risque mouche grise n'est guère facile. Depuis une semaine, nous avons lancé un programme de surveillance, à une époque où le ravageur pond dans le sol. En effet, nous suivons les niveaux de pontes (quantification du nombre d'oeufs déposés à l'unité de surface).

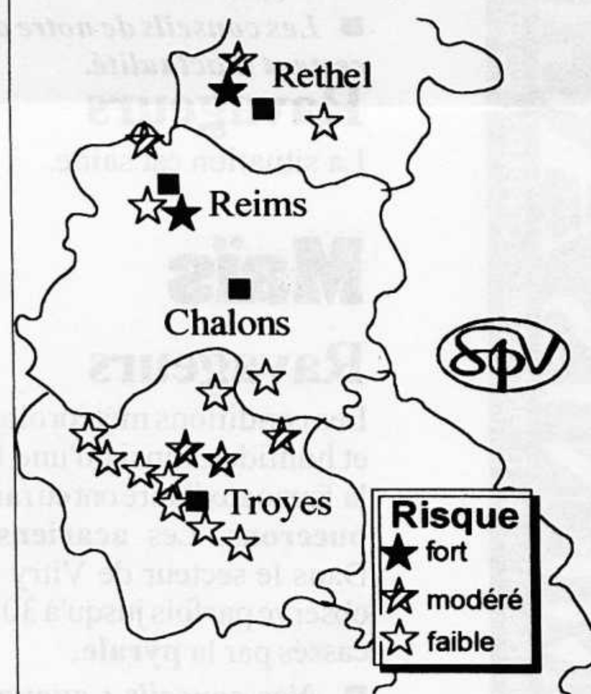
## Le SRPV estime les niveaux de ponte...

Nous effectuons des prélèvements de terre dans les parcelles de betterave, proches des blés attaqués ce printemps. A cette époque, nous ne connaissons pas la totalité des oeufs pondus car la ponte se poursuit jusqu'à fin-août, mais déjà nous distinguons des zones **potentiellement** à risque : ce sont les Ardennes et la Marne qui sont les plus touchées (voir cartographie). Contrairement aux autres années, les oeufs sont présents sur tous nos échantillons. Le risque est au moins équivalent à celui de 1994 (modéré) avec des niveaux de ponte supérieurs cette année.

## ... pour juger de l'opportunité d'un traitement de semence.

La lutte porte sur les larves. Le traitement de semence est le moyen de lutte privilégié auquel il faut adjoindre les techniques culturales appropriées pour faire face au ravageur. Il se justifie uniquement dans les situations à risque. Dans le cas contraire, la rentabilité est aléatoire et contribue à enrichir l'environnement en produits phytosanitaires sans raison justifiée. **Un traitement de semence de type T4B (AUSTRAL) est nécessaire dans les situations à risque modéré à fort (voir cartographie) : blés précédent betterave avec un niveau de ponte supérieur à 1 million d'oeufs par hectare.**

**Cartographie des risques mouche grise réalisée par le SRPV début août 1997**




Rappelons les restrictions d'utilisation du lindane : dose limitée à 1200 g/ha de lindane, retrait des autorisations de mise sur le marché des préparations à base de lindane à compter du 31 mars 1998, et interdiction d'emploi des préparations à base de lindane à compter du 1er juillet 1998. Enfin, la lutte passe par la préservation de la faune auxiliaire qui détruit les oeufs : éviter les insecticides à outrance sur le précédent et le blé.

### Facteurs favorables à la mouche grise

| Période | facteurs favorables | conseils dans les secteurs à risque |
|---|---|---|
| juillet à septembre<br>ponte | Précédent :<br>betterave, oignon<br>pomme de terre, endive<br>Variétés :<br>blé sensible au froid | Choisir une variété résistante au froid avec un coefficient de tallage élevé ou une densité de semis élevé pour compenser les pertes. |
| Semis | densité faible<br>semis tardifs<br>semis profond (4-5 cm) | densité élevée.<br>semis précoces.<br>semis peu profond (2 cm) dans des sols bien préparés et correctement **rappuyés** |
| Hiver<br>conservation et éclosion des œufs | Climat :<br>froid et sec<br>Végétation :<br>tallage réduit | |